

# CAISSE DES ÉCOLES DE CHAUMUZY

## Réunion du jeudi 6 avril 2017

L'an deux mille dix-sept, le 6 avril, à 19H00 les membres de la caisse des écoles, convoqués le 23 mars, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Mr Jacky CRETU, Président de la caisse des écoles.

**Membres présents** : Mesdames Agnès BOLAND, Aurélie DECCAREAUX, Adeline HENIN, Coralie HERRANZ, Karine DUFLOT NICAISE,  
Messieurs Jacky CRETU, ROUSSELLE Martial, MACQUART Christophe, DOLE Sébastien, PAULAUQUI Bastien,

**Membres absents excusés** :

**Membres absent** : MMES Estelle MARIE, Cécile HAON,

**Pouvoir** :

**Secrétaire de séance** : Mme Agnès BOLAND

Membre en exercice : 12 ; Présent : 10 ; Votant : 10

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2016**

La Commission administrative de la Caisse des Écoles approuve le compte administratif 2016 ainsi que le compte de gestion 2016 élaboré par Mme Patricia THIERUS, Receveur de Ville en Tardenois pour la période du 01 janvier au 31 décembre 2016.

Le résultat de clôture de l'exercice 2016 :

Investissement : excédent de + 13 720 euros

Fonctionnement : déficit de - 5 073.22 euros

Soit un excédent général de + 8 646.78 euros

### **BUDGET UNIQUE 2017**

La Commission administrative de la Caisse des Écoles vote le budget unique 2017

Section de fonctionnement : dépenses et recettes : 36 027 euros

Section d'investissement dépenses et recettes : 13 720 euros

### **SUBVENTIONS 2017**

- Association des Loisirs de Chaumuzy : 800 euros
- ARDR'ECOLE : 500 euros
- Coopérative scolaire : 500 euros

### **PARTICIPATION ACTIVITES 2017**

Le Président explique aux membres de la Caisse des Écoles de Chaumuzy, que les crédits budgétaires étant insuffisants, ils ne nous permettent pas de participer financièrement au séjour d'été, au centre de loisirs ou à des activités.

**Seul les prix de fin cycle et les tickets pour la fête foraine sont maintenus, soit :**

- 50€ en bon d'achat à la FNAC pour les enfants entrant en 6<sup>ème</sup> et 2<sup>de</sup>
- 1 dictionnaire pour les enfants entrant en CE2
- 10€ en ticket de 1€ par enfant pour la fête foraine

Chaumuzy, le 24 avril 2017

Le Président,  
Jacky CRETU